Adoration Perpétuelle

Dimanche 15. Saint-Joseph d'Angers, la Breille, Vauchrétien, Verrie. — Lundi 16. Saint-Joseph, Saint-Lambert-la-Potherie. — Mardi 17. Saint-Joseph. — Mercredi 18. Saint-Michel-de-Ghaisne. — Jeudi 19. Champtoceaux. — Vendredi 20. Le Bourg-d'Iré. — Samedi 21. Trémentines.

Offices et Réunions

Eglise Cathédrale. — Voici l'ordre des offices qui auront lieu à

la Cathédrale, le saint jour de Pâques.

A 9 heures 1/2, chant solennel de Tierce suivi de la messe pontificale. A l'issue de cette messe, Mgr l'Evêque donnera la bénédiction papale; cette année, bénédiction particulière à laquelle est attachée une indulgence plénière applicable seulement aux âmes du Purgatoire. On sait que le pouvoir de donner la bénédiction papale, en temps ordinaire, se trouve suspendu en temps de Jubilé. C'est en vertu d'une autorisation toute spéciale et toute récente du Souverain-Pontife que Monseigneur donnera, dimanche prochain, cette bénédiction qu'on vient d'annoncer et à laquelle est attachée une indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du Purgatoire. Après la messe, chant de Sexte. L'aprèsmidi, à 3 heures, chant de None et des vêpres solennelles. La station de Carême sera ensuite clôturée par un sermon du R. P. Moisant. Salut en musique et bénédiction du T. S. Sacrement.

Monseigneur l'Evêque présidera toutes ces cérémonies.

Eglise Notre-Dame. — Dimanche prochain, saint jour de Pâques,

à 7 heures, messe de communion générale des hommes.

A la grand'messe, la maîtrise paroissiale, avec le concours des jeunes gens du patronage, exécutera la messe Te Deum laudamus, de Don Lorenzo Perosi.

A l'offertoire, solo de violon par M. Fernand Defody, professeur

au pensionnat Saint-Julien.

Vêpres en faux-bourdons : O Filii, Regina cæli (Ch. Bordes);

Tantum ergo (F. de la Tombelle); Laudate (P. Denéchau).

Eglise Saint-Joseph. — Les exercices de l'adoration perpétuelle auront lieu à Saint-Joseph, le jour de Pâques et les deux jours suivants. Sermon chaque soir a 8 heures, suivi, le mardi, du salut solennel de clôture.

Les sermons seront donnés par le R. P. Larousse, prédicateur

de la station de Carême.

Eglise Sainte-Madeleine du Sacré-Cœur. — Dimanche de Pâques. Le matin, à 6 h., messe de communion générale, allocution par le R. P. Princet avant la communion. A 10 h., grand'messe chantée en musique, par les jeunes gens du patronage paroissial; allocution par le R. P. Prédicateur. A 2 h. 1/2, vepres solennelles, chant des psaumes en faux-bourdons, allocution, procession du Très Saint-Sacrement, salut en musique.

Œuvre des Bretons: Dimanche de Pâques, à 8 h. 3/4, grand'messe. Chapelle des Augustines. — Mardi 17 avril, à 2 heures, cérémonie